

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 86 (1983)

Artikel: Séance administrative

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-685080>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Séance administrative

SOUHAITS DE BIENVENUE DE M. JEAN-RENÉ QUENET
président de la section de Porrentruy

Monsieur le Président,

Mesdames,

Messieurs,

Chers amis de l'Emulation,

Au nom de la section bruntrutaine de la SJE, je vous souhaite à toutes et à tous une cordiale bienvenue dans l'antique cité des princes-évêques!

C'est la dix-huitième fois que Porrentruy a le plaisir, et l'honneur, de recevoir l'Assemblée générale de notre association. Nous remercions le comité directeur de l'Emulation d'avoir donné suite à notre demande qui avait pour but de marquer l'événement que les Bruntrutains fêtent ces jours-ci...

Il y a eu 700 ans, le 20 avril 1283, que Rodolphe de Habsbourg, «par la grâce de Dieu, roi des Romains», accordait aux habitants du bourg de «Bur-nentrut» une charte de franchises qui le faisait accéder au rang de ville... et ce «eu égard aux mérites insignes du vénérable Henri d'Isny, évêque de Bâle» (1275-1286).

L'acte n'énumère pas les franchises accordées, mais indique que Porrentruy jouira désormais des mêmes droits et libertés que Colmar, ville à laquelle l'empereur avait récemment octroyé des franchises. En outre, ce dernier établit dans son acte, le marché hebdomadaire qui se tient encore de nos jours, le jeudi.

Cet acte crée la bourgeoisie locale et confère aux membres de la corporation divers avantages dont celui de désigner ses autorités. Dès la fin du XIII^e siècle, Porrentruy prend l'allure d'une ville : ses autorités scellent les actes aux

armes de la ville (le sanglier), s'organisent petit à petit et aménagent leur cité «*intra muros*», sauf le château, réservé au seigneur.

Le XVI^e siècle marque une étape importante pour l'histoire de la ville: en 1528, le prince-évêque et sa cour quittent Bâle, qui est devenu un canton suisse et a adopté la Réforme, pour s'installer au bord du Creugenat. Du coup, Porrentruy devient la capitale de l'Evêché.

Un prince-évêque énergique, Blarer de Wartensee, adapte les franchises à la situation nouvelle: si le prince donne satisfaction aux bourgeois en maintenant leurs priviléges, il promulgue une ordonnance restreignant et codifiant les compétences de la bourgeoisie. Le contenu du décret restera en vigueur jusqu'à la fin de l'Ancien régime.

En échange, Porrentruy bénéficie largement de son statut de capitale. Grâce à son collège des Jésuites, elle acquerra un éclat presque comparable à sa grande sœur, la ville de Bâle. Blarer la dotera aussi d'une bibliothèque qui fait encore la fierté des Bruntrutins aujourd'hui, et d'une imprimerie. Le collège de Porrentruy deviendra le creuset d'une vie culturelle et littéraire intense, dépassant les frontières de l'Etat princier et épiscopal.

Parallèlement, la cité s'embellit de constructions remarquables tels l'Hôtel des Halles et l'Hôtel de Gléresse, sans oublier l'Hôtel de Ville et l'Hôtel-Dieu, bâtisses marquées de la main du maître français Jean-François Paris.

La période révolutionnaire porte le sceau de l'incertitude dans la vie culturelle de notre cité; mais après cette tourmente, l'essor intellectuel reprendra de plus belle. Il reprendra de plus belle grâce à l'ouverture, en 1837, de l'Ecole normale d'instituteurs et la création de l'Ecole cantonale (1858).

Cet essor intellectuel, au XIX^e siècle, nous le devons aussi à la fondation de la Société jurassienne d'Emulation, en 1847. Mise en place par Xavier Kohler et Jules Thurmann, elle se fixa pour but d'encourager et de protéger dans le Jura bernois l'étude des lettres, des sciences et des arts. Son ambition? Unir, par-dessus toutes les divergences d'opinion, tous les citoyens de bonne volonté dont l'objectif est de refléter fidèlement la pensée de nos régions: c'est en son sein que naîtra et se forgera l'identité du Jura qui aboutira, un siècle plus tard, à la naissance de la République et Canton du Jura.

Ainsi, grâce à ses écoles et à la Société jurassienne d'Emulation, Porrentruy restera la tête et le cœur de la culture jurassienne.

Toutefois, loin de se replier sur elle-même, notre Société essaiera et créera des sections — quinze, au total —, et dans l'esprit de l'Académie de Jean-Conrad de Reinach, elle favorisera la naissance de cercles d'études: Cercle d'Etudes scientifiques, Cercle d'Etudes historiques. Elle nouera aussi des liens d'amitié avec les sociétés savantes d'outre frontières.

Actuellement, la Société jurassienne d'Emulation vit au rythme de l'actualité; de concert avec les autres associations culturelles du Jura, elle tente une

approche réaliste des problèmes de notre époque: communications, médias, et j'en passe (le comité vous donnera tout à l'heure un état des activités et projets de notre association).

1983, année du 700^e anniversaire de l'octroi de la charte de Franchises de Porrentruy!

A cette occasion, nos autorités ont voulu placer l'événement sous le signe du «dialogue» et de la «réflexion». Voilà une attitude de l'esprit qui n'est étrangère ni au destin de notre petite cité ni à l'Emulation.

Puisse ce vœu être entendu par chacun d'entre nous et surtout mis en pratique!

Que ce 700^e, chers invités, chers amis de l'Emulation, marque pour vous un arrêt, un événement, une date... et surtout, que ces quelques heures passées à Porrentruy vous mettent le cœur en fête!

Jean-René Quenet

MESSAGE DU DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES CULTURELLES DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Ainsi donc, la Société jurassienne d'Emulation a choisi de tenir sa 118^e Assemblée générale à Porrentruy. Elle a donc élu, pour l'An 1983, un cadre et une circonstance. Dans cette cité chargée d'histoire, l'Emulation jurassienne, il y a 136 ans, a façonné son nid. L'une et l'autre ont depuis lors tissé entre elles des liens tels que leurs destinées paraissent indissociables au regard de l'histoire.

On a coutume de nommer votre association, Mesdames, Messieurs, «la vieille dame». J'ignore de quand date cette curieuse appellation en laquelle on ne veut voir une quelconque pointe d'ironie. Or, il se trouve que la vieille dame n'est pas celle-là, mais celle-ci, nef de pierre qui a traversé sept siècles et qui en sait long sur le commerce des hommes. Nous assistons donc à cette rencontre qui, en d'autres temps, n'eût pas revêtu telle solennité.

Quand une vieille dame rencontre une autre vieille dame, que se racontent-elles? Certes, rien de banal, ici, nonobstant leur familiarité. Il doit y avoir un génie de Porrentruy, qui a permis que l'Emulation germe, croisse et prospère en ces lieux. La Société jurassienne d'Emulation, pour sa part, a compté — que dis-je? — compte pour beaucoup dans le rayonnement de la cité. L'une et l'autre se sont également préoccupées de promouvoir ce que Thurmann invoquait il y a cent trente ans devant le Congrès de la Société Helvétique des sciences naturelles, le *progrès général*.

C'est donc un double hommage que le gouvernement, par ma voix, adresse à l'Emulation et à la ville de Porrentruy.

Mesdames et Messieurs les Emulateurs, la somme de vos travaux à ce jour, les services inestimables que vous avez rendus à la patrie jurassienne vous donneraient le droit légitime de vous reposer sur vos bilans. Mais je vous vois redoubler d'efforts pour conquérir de plus vastes horizons, pour rajeunir vos rangs et enrichir de plus belle la vie culturelle. Soyez-en remerciés. Car si l'Etat se félicite de vous avoir pour partenaires, n'oubliez pas que le Jura tout entier a besoin de vous.

Vous le savez bien, qui mobilisez sans relâche vos forces pour assurer la pérennité de l'idée jurassienne. Cette idée même n'aurait qu'un intérêt relatif si elle ne s'incarnait dans la réalité de l'action, si elle n'était portée par cette exigence, selon Thurmann, de progrès général. Devant la grande mutation qu'est en train de vivre l'humanité, nous pouvons penser que seuls les pro-

grès technologique et industriel assureront le progrès social. Mais il est également certain que le progrès culturel que nous souhaitons de toute notre âme ne saurait manquer d'imprégnner de façon décisive l'évolution de la société. Pour ce qui touche nos régions, cette évolution coïncide avec l'édification d'un Etat. L'effort national qui nous est demandé, vous en avez porté une part substantielle, voire décisive. Ainsi, nous nous encourageons mutuellement dans nos projets, et c'est bien. Ensemble, nous viendrons à bout de notre immense tâche. Je vous remercie de votre enthousiasme à y contribuer.

Permettez-moi de m'abstenir de davantage de poésie puisqu'elle sera aussitôt à l'honneur avec tout à la fois la simplicité et la solennité qui lui siéent... et qu'on lui doit...

Alexandre Voisard

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR M. FRANÇOIS LAVILLE
adjoint au maire de Porrentruy

Lorsque vous siégez à Porrentruy, vous êtes véritablement chez vous, vous êtes en quelque sorte à la maison. Par l'histoire, par la pensée, par l'activité remarquable de son siège central enfin, l'Emulation est devenue consubstantielle à Porrentruy. Votre présence ici prend donc l'aspect de retrouvailles avec une cité que vous aimez et que vous connaissez aussi bien que moi. Ma tâche ne consistera donc pas, même en cette année du 700^e anniversaire, à vous dispenser un abrégé d'histoire locale, à entonner un dithyrambe sur les charmes de notre ville, ni même à vous vanter les avantages indéniables que Porrentruy peut offrir à l'investisseur soucieux de rentabilité. Vous savez tout cela fort bien et je suis sûr que, là où vous vivez et travaillez, vous avez à cœur d'accréditer une image flatteuse et attractive de cette cité que de plus en plus de gens appellent la capitale secrète du Jura et que le président du Gouvernement jurassien a consacrée, la semaine passée, en déclarant, ce qui est l'évidence même, que c'était la plus belle ville du Jura. Mais je sens que je vais à nouveau sombrer dans mon chauvinisme local bien coutumier. Aussi vais-je reprendre mon propos qui est à la fois de vous souhaiter la bienvenue et d'attirer votre attention pendant quelques instants sur des problèmes que je crois importants.

Ce m'est tout d'abord un très agréable devoir que de vous accueillir ici à l'Hôtel de Ville. Je tiens à vous dire combien la population de Porrentruy et son Conseil municipal sont heureux et flattés de votre présence. La réunion dans nos murs de tant de volontés, de talents et d'intelligences me paraît créer une ambiance spécifique, pétillante et électrique, cette atmosphère qui préside aux grands desseins et aux grandes décisions. Oserais-je dire que, l'espace de quelques heures, vous faites monter de plusieurs degrés le quotient intellectuel ambiant? C'est en tout cas dans de pareilles circonstances que Porrentruy mérite pleinement son nom d'Athènes du Jura.

En circulant à travers Porrentruy, vous n'aurez pas manqué de constater les efforts considérables qui se déploient actuellement pour présenter et mettre en valeur tout ce qui fait l'originalité de notre ville. La municipalité s'efforce de donner l'exemple: qu'on songe à l'éclairage de style qui se met progressivement en place, à la réfection des fontaines monumentales qui débute actuellement, à l'aménagement des Prés de l'Etang! Effort admirable aussi de la part des deux paroisses catholique et réformée qui offriront à Porrentruy un splendide cadeau d'anniversaire à travers la restauration de St-Pierre et du Temple.

L'Etat vient d'achever des travaux importants à la Villa Beucler et dans la Cour du Séminaire. Il s'apprête à aménager l'accès à la Tour Refous et, projet important et attendu, à restaurer une pièce maîtresse de la vieille ville, l'Hôtel des Halles. Et comment ne pas rendre hommage aux particuliers qui, avec des moyens parfois modestes, procèdent à la restauration de leur immeuble! C'est grâce à eux que, peu à peu, tache par tache, la vieille ville reprend un air pimpant. Tous ces efforts sont considérables, il est vrai. Sont-ils suffisants? Vous n'ignorez pas qu'avec ses 7200 habitants Porrentruy a la tâche de maintenir un patrimoine architectural qui souffre la comparaison avec celui de villes dix à vingt fois plus peuplées, donc dix à vingt fois plus riches; qu'on songe seulement à Bienne et à Montbéliard. C'est ici que l'histoire peut devenir un poids écrasant à porter. Où et comment la commune de Porrentruy trouvera-t-elle les quatre à cinq millions que coûterait la réhabilitation de l'Hôtel-Dieu, qui en a pourtant tellement besoin? Comment pourrons-nous encourager, autrement que de manière symbolique, les propriétaires de maisons dans la vieille ville, à assumer le surcroît de frais qui résulte nécessairement d'une restauration exigeante? Comment faire alors que, parallèlement, se présentent des exigences tout aussi impérieuses? Complexe sportif et scolaire, abattoirs, centre administratif communal, home de personnes âgées, épuration des eaux, ouverture de zones à bâtir. Si l'on entend que Porrentruy demeure telle que nous l'aimons, il faudra un effort qui dépasse les seuls moyens de la collectivité locale. C'est pourquoi dans le cas de l'Hôtel-Dieu, nous espérons un appui important de l'Etat et de la Confédération. C'est pourquoi nous avons prévu dans notre nouvelle réglementation la création du Fonds pour la réhabilitation de la vieille ville. Ce fonds sera alimenté par une contribution annuelle de la part de la commune, mais aussi par les dons de ceux et de celles qui veulent participer de manière tangible à la défense de notre patrimoine.

C'est donc un véritable appel au mécénat que je me permets de lancer ici devant vous.

Au souci de préserver un passé lourd de responsabilités, Porrentruy joint la préoccupation de se définir un avenir. Sans doute notre ville a-t-elle maintenu et affirmé sa vocation de centre d'étude; sans doute a-t-elle bénéficié d'une décentralisation judicieuse de services cantonaux importants. Mais il ne fait pas de doute que Porrentruy ne peut ni ne doit se reposer sur ses acquis. Aussi je me demande si la section de Porrentruy de l'Emulation ne nous a pas indiqué une voie prometteuse en organisant cette année avec son homologue de Montbéliard un cycle de conférences consacrées à l'histoire commune de nos deux villes. La coopération culturelle peut sans doute déboucher sur d'autres entreprises communes. Cette volonté de dépasser le carcan frontalier a d'ailleurs été affirmée clairement par le maire de Montbéliard lors de la

journée officielle du 700^e. Ce n'est pas rêver que de vouloir faire profiter notre ville des avantages potentiels de son environnement géographique. Son statut de ville apparemment excentrique qui a été longtemps interprété par un handicap ne pourrait-il pas soudain, par un heureux retour des choses, se révéler un puissant stimulant?

Je ne voudrais pasachever ce propos sans me féliciter de la nouvelle implantation du secrétariat central de l'Emulation dans le rue de l'Eglise. Le fait que l'Emulation ait désormais pignon sur rue ne peut être que bénéfique pour tous: il contribuera en tout cas à animer ce secteur de la vieille ville. Je souhaite donc que votre société y trouve le cadre durable de ses activités et puis vous assurer que nous nous efforcerons de résoudre au mieux et au plus vite les quelque problèmes pratiques qui nous ont été signalés.

Vous me permettrez de conclure sur trois vœux: tout d'abord, l'émulateur de la base que je suis, émulateur parfois un peu distrait, il est vrai, tient à exprimer sa très vive admiration pour ceux qui ont dirigé l'Emulation centrale jusqu'à une date récente et à témoigner sa confiance envers la nouvelle équipe.

En second lieu, invité de l'Emulation, je souhaite que cette journée se poursuive et s'achève comme elle a débuté et qu'elle demeure pour nous tous un moment privilégié de dialogue et de réflexion.

Enfin, le conseiller municipal vous invite au nom des autorités à boire à la santé mutuelle et, comme je le disais au début, à la santé consubstantielle de Porrentruy et de l'Emulation.

François Laville

1. RAPPORT D'ACTIVITÉ

Par décision du Comité Directeur, il appartient à votre secrétaire général de présenter un rapport unique sur l'ensemble des activités déployées par la Société jurassienne d'Emulation durant l'année écoulée. Nous ne saurions commencer ce premier rapport sans rendre un sincère hommage à M. Alphonse Widmer, notre prédecesseur, ainsi qu'à Mme Mady Richard, sa secrétaire. Nous avons pu mesurer les immenses mérites qu'ils se sont acquis. Nous avons hérité de dossiers parfaitement classés et d'une liberté d'action qui, si elle nous a placés parfois devant d'épineuses interrogations, a été pour nous le meilleur des stimulants.

Deux préoccupations ont guidé notre action: assurer une harmonieuse continuité et viser au mieux ce but essentiel de nos statuts: «maintenir l'unité culturelle du peuple jurassien et travailler à son rayonnement».

Assurer la continuité

Le 22 mars 1983, notre nouveau secrétariat a été officiellement inauguré en présence des membres du Comité Directeur et des autorités cantonales et communales. Cette manifestation toute de simplicité a permis à chacun de découvrir, au 36 de la Rue de l'Eglise, un secrétariat bien équipé au rez-de-chaussée et un dépôt pour notre stock courant au sous-sol. Petit laboratoire vivant où s'élabore toute notre activité, ce lieu privilégié est en sus une fenêtre ouverte sur la vie jurassienne. Ces deux images symbolisent bien notre volonté de conserver l'esprit inaltérable de notre association et notre désir d'aller à la rencontre de tous les Jurassiens. Mme Marie-Hélène Bédat, notre nouvelle secrétaire, est l'âme de ce qui est encore un lieu de rencontre pour tous les responsables de l'Emulation. Au terme de cette première année pendant laquelle nous avons exigé d'elle beaucoup plus que prévu, nous lui exprimons toute notre reconnaissance.

Le rassemblement de tous nos fonds d'édition à la salle dite «de l'Emulation» (2^e étage de la tour du Séminaire) n'a pas été notre moindre souci. Cette solution ne saurait être que provisoire et il faudra bien que nous trouvions un autre local. Ce travail de déménagement nous a donné l'idée d'éditer un nouveau catalogue des publications de l'Emulation. Le classement plus précis facilite la consultation et la présentation plus luxueuse devrait favoriser la vente.

Les «*Actes*» 1982, dont on peut dire qu'ils sont encore l'œuvre de notre prédécesseur, ont paru dans les délais annoncés. Leur contenu, à une exception près, a correspondu à celui qui avait été prévu. Six hommages, consacrés à deux écrivains, trois artistes et un comédien, sont venus enrichir au dernier moment ce 85^e volume de la deuxième série des «*Actes*».

Les nombreux contacts que nous avons eus avec le Cercle d'Etudes historiques et la commission du «Panorama» nous promettent pour l'année à venir d'autres importantes publications.

Assurer le rayonnement de l'Emulation

La traditionnelle exposition de Noël s'est tenue comme prévu à La Neuveville, du 27 novembre au 12 décembre, dans le hall du Collège de district.

Le jury, présidé par M. Alain-G. Tschumi, de La Neuveville, assisté de MM. Urs Dickerhof et Rudolf Hadorn, de Bienne, a examiné 181 œuvres présentées par 61 artistes de la Suisse entière. Il en a retenu 95, dont 4 sculptures.

Quelque 300 visiteurs, près de 20.000 francs de vente : le bilan est réjouissant. D'autant plus si l'on tient compte de la situation économique, dont les artistes sont les premières victimes, et d'attitudes partisanes navrantes.

Dans le rapport qu'il a établi avec ses collègues de La Neuveville, M. Jacques Hirt conclut que : «Dans cette conjoncture, l'Emulation a un rôle important à jouer. Elle doit poursuivre son effort de promotion car elle seule offre à chacun, gratuitement, et sans condition majeure, la possibilité d'exposer. La tradition doit donc impérativement être maintenue, mais il faudra se garder de tomber dans l'ornière de la routine et du passésisme : pour ce qui concerne les beaux-arts, seule l'innovation est vivifiante.

A ce propos, deux enseignements majeurs sont à tirer :

- Le mois de décembre est une période défavorable. Les expositions fleurissent partout, celle de l'Emulation n'en est qu'une de plus et son éclat s'en voit diminué en proportion.
- Certains artistes professionnels deviennent réticents : ils sont souvent déjà engagés ailleurs et leur production n'est pas illimitée ; d'autres acceptent difficilement de se commettre avec des amateurs, le niveau de l'exposition leur paraissant souffrir de cette disparité, et l'on ne peut leur donner tort.

Il faut enfin relever que l'appui des médias est insuffisant. Si certaines dispositions sont prises, une telle manifestation de l'Emulation ne peut connaître qu'un éclat qui ira grandissant :

- notre société devra s'entretenir avec toutes les instances concernées : les artistes professionnels, les associations de peintres et sculpteurs, les asso-

ciations culturelles et quelques amateurs éclairés. La confrontation des idées, les suggestions qui ne manqueront pas d'être formulées seront enrichissantes. On peut envisager, par exemple, de donner l'assurance aux professionnels que toutes leurs œuvres seront exposées, et cela dans un local ou, pour le moins, un volume distinct.

- Quelques institutions devraient pouvoir réservé leurs achats annuels pour ce salon de l'Emulation.

L'idéal, et il faut l'envisager sans craintes, voire le promouvoir d'ores et déjà, serait l'institution d'un *Septembre de l'Emulation*, rendez-vous de tous les Jurassiens soucieux des beaux-arts, et chaque fois consacré à une manifestation culturelle ambitieuse: peinture et sculpture, musique, danse, photographie, cinéma, poésie, théâtre, littérature, édition... L'Emulation en est capable. Il suffit qu'elle le veuille avec opiniâtreté.»

Le Comité Directeur ne manquera pas d'étudier ces intéressantes suggestions.

Les sections sont les cellules vivantes de l'Emulation. Elles sont nos partenaires privilégiées. Celles de Porrentruy, des Franches-Montagnes et de Delémont ont reçu, lors de leurs assemblées générales, la visite du président ou du secrétaire. Un tel dialogue doit être permanent et nous nous efforcerons, dans la mesure du possible, de l'engager avec les autres sections.

Face à tous ses partenaires culturels jurassiens, l'Emulation tient à faire preuve d'esprit d'ouverture et de loyauté. C'est ainsi que depuis le début de l'année, la présidence de la Communauté des Associations culturelles jurassiennes est assurée par votre secrétaire, notre collègue de l'Université populaire assumant les tâches du secrétariat. La mise en place de l'Etat jurassien réclame de la Communauté une plus grande cohésion et la définition d'objectifs culturels communs, sans que pour autant quiconque renonce à sa spécificité. Le désir actuel de transformer la communauté en fédération traduit bien ce souci. Un projet de nouveaux statuts est en consultation. Le Comité Directeur devra se prononcer prochainement à ce sujet.

Les associations culturelles se devaient de s'intéresser de très près à la possibilité offerte par la Confédération de créer une radio régionale. Au travail depuis le mois de juin, leurs représentants, en compagnie de ceux de la SOCIÉTÉ DE RADIO ET DE TÉLÉVISION DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA (SRTJU) et de l'ADIJ, ont déposé à fin septembre une demande de concession pour un projet raisonnable, garantissant le pluralisme de la représentation et un fonctionnement démocratique de l'institution. Conformément à l'engagement pris avec les représentants du projet de la Coopérative «RADIO-JURA 2000», et au vœu émis lors de l'assemblée du Conseil à La Neuveville, une négociation franche et loyale s'est ouverte. Elle a débouché sur un compromis idéal, accepté par tous les négociateurs. Mal-

heureusement, à deux reprises, ce projet de fusion n'a pas complètement trouvé grâce devant l'assemblée générale de «RADIO-JURA 2000».

Nous le déplorons car nous sommes persuadés que la solution était la bonne et qu'elle répondait au profond désir de tous les Jurassiens de voir les deux projets fusionner. Nous proposons une fondation alors que «RADIO-JURA 2000» s'en tient à son système coopératif qui ne semble pas offrir à l'institution et au personnel des garanties suffisantes. Ce problème de structures est *le seul obstacle au dénouement* de la situation. La Communauté et ses partenaires ne portent aucune responsabilité dans la rupture des négociations.

Trois solutions s'offrent désormais à nous : l'acceptation des propositions de la coopérative (cinq postes au sein du comité exécutif nous sont offerts), l'abandon pur et simple ou le maintien de notre demande de concession. La Communauté et, en dernier ressort, le Comité Directeur auront à se prononcer prochainement sur la suite à donner à ce regrettable malentendu.

Dernier objet de notre rapport, la bibliothèque de l'Emulation. Le principe du dépôt de nos fonds à la future Bibliothèque jurassienne a déjà été accepté par le Comité Directeur. Les dernières discussions ont permis d'envisager l'avenir de manière plus concrète. Ainsi le poste de bibliothécaire de l'Emulation sera maintenu. Il s'agira pour le responsable de poursuivre le classement de nos fonds en attendant qu'ils gagnent les locaux de notre Bibliothèque cantonale, dont la mise en place prendra cinq à dix ans. Cette personne gérera également les ouvrages de références que nous conserverons pour nos propres besoins, ainsi que nos archives. Elle représentera, avec un autre Emulateur du Sud du Jura, notre association au sein de la commission de la Bibliothèque cantonale. En ne renonçant pas à la propriété de nos fonds, le CD demeure compétent pour signer la convention qui lui est proposée. Ce faisant, il satisfera à cette exigence de l'article 50 de nos statuts : «Tout sociétaire peut emprunter gratuitement ou consulter ces ouvrages». Et toute la population jurassienne s'en réjouira.

Arrivé au terme de ce rapport, nous voudrions dire notre gratitude à tous nos collaborateurs, réguliers ou occasionnels. Durant cette première année, la tâche a été ardue, certes, mais l'esprit de l'Emulation l'a rendue agréable et surtout enrichissante.

Au nom du Comité Directeur

Le secrétaire

Bernard Moritz

2. PROGRAMME D'ACTIVITÉ

A) Introduction par le président

Le programme d'activité du Comité Directeur peut être présenté succinctement de la façon suivante:

1. Décision finale au sujet de la convention avec la Bibliothèque cantonale (voir rapport d'activité).
2. Décision au sujet de la transformation de la Communauté des associations culturelles en Association nouvelle.
3. Projet RADIO-JURA: tractations avec nos partenaires pour une redéfinition de notre participation dans l'entreprise.
4. Discussion avec les organes concernés de l'Etat jurassien au sujet de l'attribution des prix (de poésie, par exemple) pour éviter toute concurrence et complémentarité.
5. Faut-il lancer le Prix des œuvres romanesques en 1984 avant une discussion sur notre «politique» des prix?
6. Etude et discussion au sujet des propositions de M. Jacques Hirt concernant la mise sur pied d'un «SEPTEMBRE DE L'ÉMULATION». Recherche de partenaires éventuels.
7. Publications de l'Emulation: projets, discussions.
8. Etude des propositions de nos sections (Fribourg, par exemple).
10. Préparation de l'Assemblée générale du 5 mai 1984 à Saint-Imier.

Le président
Jean-Luc Fleury

«*Actes*» 1983

Les «*Actes*» 1983 comprendront, comme à l'accoutumée, plusieurs chapitres en dehors de la partie administrative qui sera, elle, allégée dans toute la mesure du possible.

L'histoire sera généreusement dotée avec des études de MM. Châtelain, Marquis, Noirjean, Pégeot, Stöckli, Viatte.

Les sciences verront paraître l'article de M. Monbaron relatif aux Dinosauriens du Haut-Atlas, étude qui aurait dû agrémenter les «*Actes*» 1982. De même, les beaux-arts accueilleront une étude M. Haenggi sur l'histoire de la gravure consacrée au Jura, ainsi qu'à ses techniques.

Les «*Actes*» s'ouvriront sur le tiers monde par deux articles de Jurassiens qui ont œuvré soit dans le cadre de la Coopération suisse au Népal, soit dans l'esprit de l'article 4 de la Constitution de la République et Canton du Jura.

La musique réapparaît avec une étude de M. Petignat consacrée à l'approche nouvelle de son enseignement.

Un nouveau volet sera consacré à la sociologie par un essai d'ethnographie rurale et sectorielle: l'insertion sociale de la jeunesse campagnarde il y a un demi-siècle en Ajoie. Cette recherche est de M. Montavon.

Comme ces dernières années, nous publierons la bibliographie jurassienne ainsi que la chronologie, œuvres remarquablement importantes dressées par les soins de l'Office du Patrimoine historique et du Cercle d'études historiques.

Un chapitre «Varia» reste ouvert aux événements annuels qui touchent aux créations de l'esprit, quel qu'en soit le domaine. Ainsi reverrons-nous la chronique littéraire de l'année.

Pour clore, disons que les «*Actes*» 1983 se présenteront dans les mêmes dimensions que ceux qui ont été publiés à ce jour, mais dans un habillement différent, à l'étude actuellement chez un graphiste bruntrutain. De même sera particulièrement étoffée leur illustration.

Jean Michel

c) «*PANORAMA*»

Sous le titre de MÉMOIRE DU PEUPLE, le troisième volume du PANORAMA sortira de presse cet automne. Il présentera l'histoire et la généalogie d'une quinzaine d'objets qu'un souverain arbitraire a élevés au rang de témoins de notre passé.

L'entreprise est ambitieuse, qui consiste à se servir d'éléments concrets, familiers parfois, tels une croix de finage, une borne frontière, une mesure, une loupe, l'éphéméron d'un pasteur, etc., comme on se servirait d'archives pour évoquer la société qui les a produits.

Grâce aux recherches passionnées d'une vingtaine d'historiens et d'iconographes, la mine du Lieu Galet, le quart d'écu de Jean-Conrad de Reinach, le drapeau des ouvriers monteurs de boîtes de Tramelan, le soleil de la Fête-Dieu, le calice en bois des anabaptistes, l'ex-voto de la famille Cattin ou la tombe de Jacob de Gléresse inscriront leurs réalités dans l'espace et le temps de l'histoire jurassienne que ce volume du PANORAMA mettra superbement en valeur.

Bernard Bédat

3. CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES

a) *Rapport d'activité*

Le Cercle d'études historiques a été entièrement absorbé cette année par la préparation de sa NOUVELLE HISTOIRE DU JURA. Il a fallu toute l'énergie du Bureau restreint de coordination pour venir à bout des inévitables aléas que recèle toute entreprise de cette envergure. L'élaboration d'un ouvrage qui fera date, et par l'originalité de ses analyses et par sa présentation, requiert encore bien des efforts. Mais déjà nous pouvons vous annoncer que les textes des différents chapitres sont rassemblés. Que les auteurs soient assurés de notre vive reconnaissance.

Le Bureau du CEH n'en a pas moins continué à répondre à diverses sollicitations. Il a répondu à la consultation parlementaire jurassienne relative à l'ouverture au public des archives de la République et Canton du Jura; il s'apprête à le faire pour ce qui concerne le projet de programme scolaire d'histoire et d'éducation civique (CIRCE III).

Quant à la collaboration avec l'Office du Patrimoine historique, elle se poursuit harmonieusement. Aussi la BIBLIOGRAPHIE JURASSIENNE 1981 et la CHRONOLOGIE JURASSIENNE 1981 ont-elles paru régulièrement. A cet égard, la direction et les collaborateurs de l'Office méritent un grand coup de chapeau.

Le Bureau s'est réuni les 2 juillet, 25 septembre et 3 décembre 1982, à Delémont d'abord, à Moutier ensuite. Il s'est félicité en particulier des contacts plus étroits qui ont été noués avec le Comité Directeur de la Société jurassienne d'Emulation. Il en est résulté notamment la formation d'une Commission financière mixte, compétente pour les décisions à prendre dans l'achèvement matériel de la NOUVELLE HISTOIRE DU JURA.

b) *Programme d'activité*

Le Bureau du Cercle d'études historiques convoquera une assemblée générale pour le début juin. Celle-ci sera l'occasion de célébrer à notre tour, avec retard, le centenaire de la mort d'Auguste Quiquerez, grâce à de courtes communications de divers membres du Cercle.

L'assemblée permettra aussi d'introduire au Bureau de jeunes animateurs, sur lesquels les membres actuels fondent de grands espoirs de renouvellement. L'organisation, de concert avec le Comité Directeur de la SJE et la section de Porrentruy, du colloque historique *Le Pays de Montbéliard et l'ancien Evêché de Bâle dans l'Histoire. Des régions proches, et séparées?* relan-

cera la tradition des colloques et engagera de nouvelles forces. En effet, durant ces deux journées, le samedi 24 septembre à Montbéliard, le dimanche 25 septembre à Porrentruy, vous aurez la primeur des contributions originales de Mlles Chantal Fournier et Marie-Antoinette Stolz, de MM. Philippe Froidevaux, Jean-Paul Prongué et Jean-René Quenet, entourés d'une dizaine de chercheurs chevronnés, universitaires français et suisses.

L'événement majeur pour le Cercle sera bien sûr la sortie de presse de la NOUVELLE HISTOIRE DU JURA. Avec l'accord du Comité Directeur de la SJE, la parution coïncidera avec l'Assemblée générale, riche de symboles, du 4 mai 1984 à Saint-Imier.

André Bandelier

4. CERCLE D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES

a) Rapport d'activité

En 1982, l'activité du Cercle a été mise en veilleuse. Elle s'est bornée à quelques tâches présidentielles, dont la rédaction pour les «*Actes*» d'un article à la mémoire de M. Albert Perronne.

b) Programme d'activité

L'activité de 1983 comprendra deux colloques, l'un le 7 mai prochain, l'autre en automne. Celui du 7 mai aura lieu à Porrentruy, dans les locaux du Musée des sciences naturelles en voie de création. Les exposés présentés par les membres du Cercle seront suivis d'une visite du Musée sous la conduite de M. François Guenat.

Pierre Reusser

5. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE DES SCIENCES NATURELLES

a) Programme d'activité

Sous la direction de M. Marc Ribeaud, président du Comité annuel, les travaux d'organisation de l'Assemblée générale 1983 de la SHSN continuent d'aller bon train. Les problèmes les plus importants (hébergement, symposium principal, réservation des salles, soirées récréatives notamment) sont tous résolus ou en voie de l'être. L'avant-programme vient d'être distribué à toutes les sociétés participantes, les dons commencent d'affluer. M. Bernard Beuret, directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture de Courtemelon, a accepté de prendre en charge l'organisation des excursions et des visites. Qu'il en soit vivement remercié.

Un seul point noir au tableau: malgré plusieurs démarches, nous n'avons toujours pas de responsable de presse. Merci à ceux qui nous aideront à résoudre ce problème.

Jean Chevalier

6. COLLOQUE D'HISTOIRE PORRENTRUY - MONTBÉLIARD 24 et 25 septembre 1983 à Porrentruy et Montbéliard

a) Historique

C'est en 1980 qu'est partie l'idée de ce colloque: à l'occasion de sa sortie annuelle, cette année-là à Montbéliard, la section de Porrentruy fut reçue par l'Emulation du lieu. Lors du déjeuner qui suivit, l'idée fut lancée de renforcer les liens séculaires entre les deux Emulations.

Différents contacts furent pris et l'on projeta un colloque qui fut fixé à *l'année du 700^e anniversaire des chartes de franchises de Porrentruy et de Montbéliard*. Il fut prévu qu'il se déroulerait sur deux jours: le premier, à Montbéliard, et le second, à Porrentruy. Initialement, MM. Debard, Bandelier et Quenet, les responsables, pensèrent l'organiser pour fin avril, ceci afin de ponctuer l'événement précité, mais différents éléments contraignirent les organisateurs à repousser ces dates au *samedi 24* et au *dimanche 25 septembre*.

b) Les organisateurs

L'organisation de cette manifestation fut prise en charge, du côté français, par la ville de Montbéliard, son service d'archives et la Société d'Emulation, du côté suisse, par la *Société jurassienne d'Emulation*, en collaboration avec la section de Porrentruy.

Le coût de l'opération est devisé à 15.000 francs, pour l'Emulation jurassienne, répartis ainsi: 2000 francs pour la manifestation et 13.000 francs pour l'achat des «Actes du colloque», en 1984 (selon décision du CD du 20 août 1982).

c) La partie scientifique

La partie scientifique est assurée par MM. Debard, président de la Société d'Emulation de Montbéliard, et Bandelier, en collaboration avec le Cercle d'études historiques. Elle consistera en une vingtaine de communications sur l'ensemble des périodes, consacrées aux relations des deux principautés; le colloque aura pour titre général: «*Le Pays de Montbéliard et l'ancien Evêché de Bâle dans l'Histoire. Des régions proches, et séparées?*» Chaque communication sera limitée à une demi-heure et devra inciter à l'échange entre les deux villes.

d) Programme de la manifestation

Le programme détaillé de cette manifestation a été arrêté lors d'une séance commune entre les différents responsables et partenaires qui s'est tenue à Montbéliard, le 12 mars 1983. MM. Bandelier, Moritz et Quenet représentaient l'Emulation jurassienne.

Un comité de patronage, formé de personnalités de France et du Jura, a été mis sur pied à cet effet; vous en trouverez les noms dans le programme qui vous sera remis lors du Conseil.

A l'occasion de ces deux journées, une *pochette, frappée aux armes de Montbéliard et de Porrentruy* sera offerte aux participants (le colloque est ouvert à tous). Une finance d'inscription, qui couvrira les frais de la plaquette, a été fixée à dix francs.

L'infrastructure d'accueil sera mise sur pied par la section et la Municipalité recevra les congressistes et leur offrira l'apéritif, le dimanche soir, à 17 h 30.

Les responsables espèrent que cette manifestation, organisée dans le cadre des festivités du 700^e, connaîtra un grand succès et attirera la foule des grands événements.

Jean-René Quenet

COMPTES DE L'EXERCICE 1982-1983

Pertes et profits au 15 avril 1983

	<i>Doit</i>	<i>Avoir</i>
<i>Actes et tirés à part</i>	Fr. 69.298.30	
Bibliothèque	Fr. 6.912.95	
Cercle d'études historiques:		
— subvention	Fr. 2.000.—	
— Nouvelle Histoire du Jura . . .	Fr. 12.156.10	
Cercles d'études scientifiques	Fr. 2.000.—	
Panorama jurassien - 3 ^e volume	Fr. 5.877.30	
Loyers, fonds Rais et secrétariat	Fr. 4.120.—	
Exposition de Noël 1982	Fr. 914.45	
Conseils, Assemblée générale et délé-		
gations	Fr. 7.424.—	
Sociétés correspondantes	Fr. 405.—	
Achats de machines, matériel et mobi-		
lier	Fr. 22.976.65	
Administration générale	Fr. 24.897.75	
 Cotisations		Fr. 37.594.—
Annonces dans les <i>Actes</i>		Fr. 8.600.—
Subventions:		
— Canton du Jura - Solde 1982. .		Fr. 60.000.—
— Loterie Romande		Fr. 15.000.—
Ventes d'ouvrages		Fr. 10.890.—
Intérêts des avoirs en banques		Fr. 4.156.20
Dons		Fr. 1.825.20
Perte de l'exercice		Fr. 20.917.10
 Totaux égaux	Fr. 158.982.50	Fr. 158.982.50

Moutier, le 15 avril 1983

Le caissier central:
Bernard Jolidon

BILAN AU 15 AVRIL 1983

Actif

Chèques postaux	Fr.	40.408.25
Banques	Fr.	147.811.80
Débiteurs:		
— annonces	Fr.	8.600.—
— cotisations	Fr.	23.000.—
— assemblée générale SHSN . . .	Fr.	500.—
— A.F.C. (impôt anticipé)	Fr.	1.764.70
Panorama du Pays jurassien (stock) . .	Fr.	9.905.80
Armorial et fonds Rais	Fr.	1.—

Passif

Musée des Genevez (Lovis)	Fr.	8.126.10
Créanciers:		
— <i>Actes</i>	Fr.	60.000.—
— cotisations	Fr.	10.000.—
— divers	Fr.	213.—
Fonds Panorama	Fr.	30.000.—
Fonds Editions	Fr.	50.000.—
Fonds Xavier Kohler	Fr.	15.000.—
Fonds pour une Nouvelle Histoire du Jura	Fr.	25.000.—
Fonds Monument Flury	Fr.	382.35
Capital au 30 avril 1982	Fr.	54.187.20
./. perte exercice 82-83	Fr.	20.917.10
Capital au 15 avril 1983	Fr.	33.270.10
	Fr.	<u>231.991.55</u>
	Fr.	<u>231.991.55</u>

Moutier, le 15 avril 1983

Le caissier central:

Bernard Jolidon

BUDGET POUR L'EXERCICE 1983-84

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
<i>Actes et tirés à part</i>	Fr. 70.000.—	
<i>Bibliothèque</i>	Fr. 7.000.—	
<i>Cercle d'études historiques:</i>		
— subvention Fr. 2.000.—		
— colloque Porrentruy-		
Montbéliard Fr. 10.000.—		
— Nouvelle Histoire		
du Jura Fr. 50.000.—	Fr. 62.000.—	
<i>Cercle d'études scientifiques</i>	Fr. 2.000.—	
<i>Prix de poésie 1983</i>	Fr. 5.000.—	
<i>Panorama jurassien - 3^e volume</i>	Fr. 115.000.—	
<i>Sociétés correspondantes</i>	Fr. 500.—	
<i>Conseils, Assemblée générale, délégations</i>	Fr. 5.000.—	
<i>Achats de mobilier et d'installations de stockage</i>	Fr. 5.000.—	
<i>Loyers, secrétariat et fonds Rais</i>	Fr. 5.000.—	
<i>Administrations générale</i>	Fr. 27.500.—	
<i>Cotisations</i>		Fr. 40.000.—
<i>Annonces dans les <i>Actes</i></i>		Fr. 8.500.—
<i>Subvention du Canton du Jura 1983 . . .</i>		Fr. 90.000.—
<i>Ventes d'ouvrages</i>		Fr. 10.000.—
<i>Ventes Panorama du Pays jurassien . . .</i>		Fr. 40.000.—
<i>Intérêts des avoirs en banques</i>		Fr. 3.000.—
<i>Dons et subventions diverses</i>		Fr. 20.000.—
 <i>Dissolutions des réserves:</i>		
— Nouvelle Histoire		
du Jura Fr. 25.000.—		
— Panorama Fr. 30.000.—		
— Editions Fr. 37.000.—	<hr/> Fr. 92.000.—	
 <i>Totaux</i>	Fr. 304.000.—	Fr. 303.500.—
<i>Déficit présumé</i>		Fr. 500.—
 <i>Totaux égaux</i>	<hr/> Fr. 304.000.—	<hr/> Fr. 304.000.—

Moutier, le 15 avril 1983

Le caissier central:
Bernard Jolidon